

VOEU

à la Maire de Paris déposé par Julien Bargeton élu du groupe Indépendants et Progressistes, relatif à l'amélioration de la circulation de rue de Ménilmontant.

Considérant que la lutte contre l'épidémie covid-19 exige la mobilisation constante de l'Etat, des collectivités locales et des citoyens pour éradiquer ce virus ;

Considérant par ailleurs, que la transition écologique est un combat de tous les instants, qui requiert l'engagement de tous : l'Etat, les collectivités locales, les associations et les citoyens ;

Considérant que la qualité de l'air de Paris n'est pas encore satisfaisante, malgré une amélioration sur longue période et que la réduction du trafic automobile est effectivement l'un des moyens principaux à notre disposition pour arriver à l'objectif de diminution de cette pollution ;

Considérant que la place de la voiture thermique individuelle doit être réduite en ville ;

Considérant que face à l'urgence climatique, nous ne pouvons plus attendre et qu'il faut agir, mais que vitesse et précipitation ne méritent pas d'être confondues ;

Considérant que la diligence et la célérité ne sont pas contradictoires avec l'écoute et la capacité à embarquer les citoyens, dès lors que les procédures de décision et de concertation sont pensées et mises en œuvre en parallèle dès l'amont ;

Considérant que la réduction nécessaire du trafic routier doit pouvoir se faire de manière organisée, planifiée et concertée et que les pouvoirs publics doivent accompagner le plus grand nombre d'automobilistes à préférer d'autres modes de transport ;

Considérant que la méthode de la Maire de Paris et sa majorité, pour réduire le trafic routier a pu créer plusieurs situations d'embolie à Paris faisant monter tensions et crispations entre les différents usagers de l'espace public ;

Considérant que la rue de Ménilmontant, à la suite de la mise en sens unique récente de l'avenue Gambetta, avec l'installation d'une coronapiste, est devenue le seul axe sortant de ce secteur, qui a pour conséquence de produire des embouteillages quotidiens ;

Considérant que l'installation des coronapistes est un dispositif temporaire qui a pour objectif, dans la situation de crise sanitaire actuelle, de baisser la pression dans les transports en commun ;

Considérant l'exaspération de nombreux riverains, commerçants, parents d'élève face à cette situation, qui engendre des nuisances sonores et une pollution localisée accrue susceptible d'aggraver par exemple l'asthme chez les enfants ;

Considérant que ces choix ont également ralenti la circulation de quatre lignes de bus (20, 26, 71 et 96) ;

Considérant que la concertation est la méthode de gouvernance prônée et mise en avant par l'exécutif parisien comme celui de la mairie du 20^{ème}, qui ne se traduit pas clairement en matière de circulation et de déplacements ;

Considérant l'absence de concertation, voire d'information préalable de qualité, quant à la mise en place d'un schéma de déplacement qui chercherait le consensus et éviterait des situations conflictuelles entre les différents usages et usagers dans l'espace public ;

Considérant que le mécontentement de beaucoup de riverains s'est traduit dans une pétition en ligne qui compte à ce jour plus de 2500 signatures ;

Considérant que cette situation exige de mettre tous les acteurs autour de la table, pour que les riverains retrouvent un cadre de vie apaisé, que les commerçants soient livrés correctement, que les secours soient assurés de pouvoir transporter en cas d'urgence, rapidement leurs patients dans les hôpitaux ;

Considérant que si l'objectif d'une transformation radicale des modes de déplacement à Paris peut être partagé, il ne saurait s'imposer du haut, de façon verticale, mais doit être porté par toutes et tous, après un effort de conviction ;

Considérant que la Ville de Paris, en lien avec la Mairie du 20^{ème}, organise des assises de la mobilité ;

Considérant qu'elles doivent être l'occasion de dégager une vision globale et stratégique des déplacements dans notre arrondissement, prenant en compte l'impact qu'emportent les aménagements de voirie les uns sur les autres (ainsi par exemple du fonctionnement de la place Gambetta, qui doit être amélioré, des coronapistes et du sens de circulation avenue Gambetta, qui ont des conséquences sur le trafic routier rues des Pyrénées et de Ménilmontant) ;

À la demande de Julien Bargeton du groupe Indépendants et Progressistes du 20^{ème}, que la Maire de Paris :

- **Organise une réunion de concertation, impliquant riverains, commerçants, parents d'élèves ainsi que les associations afin qu'une solution d'apaisement de la rue de Ménilmontant soit trouvée et vise le consensus. Cette réunion permettra par exemple de travailler sur le rééquilibrage des flux montants et descendants.**
- **Qu'une étude d'impact soit réalisée, communiquée aux riverains et aux différents acteurs de quartier, avant chaque modification de circulation ou installation de coronapistes.**
- **Qu'une évaluation du service rendu par les coronapistes du 20^{ème} soit effectuée afin d'ajuster si nécessaire leur configuration. La population pourra consulter cette évaluation.**